

33570

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire.

Présents : MME.PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri et PIMBERT Éric.

Excusé(s) : MME FOREST Nathalie et M. BLONDET Nicolas (pouvoir à Patrick DUGRAND)

Secrétaire de séance : M. PIMBERT Eric

Ouverture de la séance : 18H30

Confirmation de l'approbation du précédent Procès-Verbal (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent procès-verbal.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
29/10/2025	S.I.E.A	Certificat de conformité du système d'assainissement non collectif de Mr MARCHESSEAU Jérôme.
04/11/2025	ADMINISTRES DE LA COMMUNE	Arrêté relatif au règlement municipal du cimetière et de l'espace cinéraire communal n°A25-2025.
04/11/2025	M. LERNOU Werner	Arrêté municipal portant attribution d'une concession à titre de régularisation n°A26-2025
06/11/2025	M. TARRISSE Luc	Arrêté de non opposition à une déclaration préalable n°A27-2025
06/11/2025	M. BESSOU Lucien	Arrêté permis de démolir n°A28-2025
19/11/2025	ALLEZ ENERGIES	Arrêté municipal de circulation n°A29-2025

Extrait délibération n°38-2025 – Adhésion au contrat groupe garantissant les risques statutaires pour la période 2026-2029 - autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion de la Gironde. :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a reçu par le CDG33 une proposition d'assurance, pour la couverture des risques incapacités du personnel

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés,

DECIDE :

- De souscrire au contrat assurance statutaire proposé par le CDG 33 pour une durée de 4 ans et de signer la convention d'adhésion proposée par le CDG 33 en remplacement du contrat de CNP ASSURANCE.

Procédure de reprise de concession perpétuelle à l'état d'abandon :

Le groupe Elabore nous demande de mettre en place une procédure de reprise de concession en raison de l'état d'abandon d'une concession perpétuelle de la famille CARTEAU.

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur la nécessité de démarrer immédiatement la procédure ou d'attendre afin de rechercher des informations sur cette famille, dans le but de les prévenir et d'évaluer les actions à entreprendre.

Le Conseil Municipal a pris la décision d'attendre avant de commencer la procédure de reprise de concession et de collecter des informations sur cette famille dans le but de les prévenir et d'évaluer les démarches à entreprendre.

Date des vœux du maire :

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser les vœux du maire le samedi 17 janvier 2026.

Matériel acquis en rapport avec la subvention du SIE :

Mr le Maire présente la liste du matériel acquis et la subvention reçue par le SIE.

- Luminaire led foyer rural
- Projecteur led
- Chauffe-eau instantané salle association
- Réfrigérateur salle association
- Armoire réfrigérée foyer rural
- Autolaveuse foyer rural

La commune a réalisé un achat d'un montant total de 5470,94 € HT et le SIE nous a accordé une subvention de 4376,75 €, ce qui signifie que la commune a dépensé un total de 1094,19 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

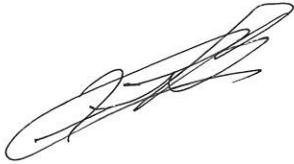
Vote du budget 2026 :

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur la nécessité de voter le budget 2026 avant ou après les élections municipales de 2026.

Le Conseil Municipal a pris la décision de voter le budget 2026 avant les élections municipales de 2026.

Clôture de la séance : 19H30

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

